

les
dni

LES DERNIÈRES NOUVELLES D'INGWILLER



JANVIER > MARS
2024 • N° 41

SOMMAIRE

DNI JANVIER·FÉVRIER·MARS

Le mot du maire.....	page 3
Travaux & travaux de rénovation.....	page 4
Extraits synthétiques des séances de CM.....	pages 5 à 8
La vie à Ingwiller.....	page 9
Environnement urbain.....	page 10
La vie scolaire, vie sociale et concours communaux.....	page 11
Le Neuenberg.....	page 12
Une entreprise se présente Concept Carrosserie ABCars.....	page 13
La vie associative.....	pages 14 & 15
La parole à l'opposition.....	page 15
La Police Municipale.....	page 16
Les brèves de la Communauté des communes HLPP.....	page 16 & 17
Smictom.....	page 17
Retour sur images.....	page 18
Etat civil.....	page 19
Calendrier des manifestations.....	pages 20 à 22
Informations pratiques.....	page 23

Des exemplaires de DNI sont disponibles
en mairie et vous trouverez également les
versions pdf sur le site de la mairie.

www.mairie-ingwiller.eu



Pour nous contacter

Téléphone 03 88 89 47 20
contact@mairie-ingwiller.eu

Mairie d'Ingwiller
85 rue du Gal Goureau, 67340 Ingwiller
www.mairie-ingwiller.eu

 Mairie d'Ingwiller

LUNDI FERMÉ

MARDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
MERCREDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
JEUDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
 VENDREDI de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
SAMEDI 9h00 à 12h00

Comité de rédaction des DNI : Commission Communication
Conception et mise en page erwannfest.fr
Impression: imprimerie BOVI - ImprimVert®
Crédits photos ©freepik ©mairie Ingwiller





ÉDITO LE MOT DU MAIRE

Chères Ingwilleroises, chers Ingwillerois, chères lectrices et lecteurs,

Le 30 novembre, à la maison de l'intercommunalité à Bouxwiller, s'est tenue une séance de signature de la convention Petites Villes de Demain valant opération de revitalisation du territoire (ORT).

Ingwiller et Bouxwiller, par leur fonction de bourgs-centres, ont adhéré au dispositif en septembre 2021. Dans la continuité, une étude de stratégie de renforcement des centralités a permis de poser des enjeux qui ont élaboré un programme d'actions à mener à court, moyen et long terme.

Cette ORT a pour objectif de moderniser le parc de logements et de locaux commerciaux et artisanaux, ainsi que le tissu urbain du centre-ville. Elle doit permettre de lutter contre la vacance et l'habitat indigne, de réhabiliter l'immobilier et valoriser les espaces publics et le patrimoine bâti.

Après la mise en conformité de notre mairie, un nouveau grand chantier s'annonce à Ingwiller. Ces travaux consistent à remplacer le collecteur d'assainissement route de Haguenau dans sa totalité en le renforçant. Ils seront très impactants pour les riverains ainsi que pour les automobilistes qui seront contraints par des déviations. Ce chantier est la deuxième phase des travaux entrepris par le syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle au travers du périmètre d'assainissement de la région d'Ingwiller, avec la construction en cours du bassin de pollution.

Nous profiterons de ces travaux pour réorganiser en totalité la route départementale (CeA) comprenant le remplacement des conduites et branchements d'amenées d'eau, le remplacement des luminaires par du LED, ainsi que l'enfouissement des réseaux secs (téléphone, fibre.)

Cette année 2023 qui touche à sa fin a vu grandir nos inquiétudes : celle des guerres en Ukraine et en Israël, celle d'une inflation inquiétante, celle de l'explosion du coût de l'énergie, menant à des situations compliquées pour bien des familles.

Plus que jamais ces crises nous enseignent collectivement que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil rouge de nos actions au quotidien pour œuvrer ensemble au « bien vivre à Ingwiller ».

C'est animé de ces valeurs que je vous souhaite ainsi qu'à vos familles et proches une belle année 2024.

Que 2024 soit heureuse, épanouissante et qu'elle vous garde en bonne santé.

De joyeuses fêtes de Noël et une très Bonne Année à tous.

Votre maire
Hans DOEPPEN

TRAVAUX

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ROUTE DE HAGUENAU

Les travaux du bassin de dépollution et du déversoir d'orage situé à côté de nos ateliers municipaux se poursuivent. A la fin de ce mois de décembre les deux principaux ouvrages en béton armé seront coulés.

PONT SUR LA MODER RUE DU RAUSCHENBOURG

Les travaux du pont franchissant la Moder, rue du RAUSCHENBOURG, sont en phase de se terminer pour la fin de cette année et devraient rendre l'ouvrage disponible rapidement. La structure du pont est réalisée par deux piliers reposants sur des micropieux au droit du radier. Le tablier en béton armé est constitué par des poutrelles préfabriquées (voir photo).

Ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'œuvre et compétences de la Communauté des Communes Hanau - La Petite Pierre.

TRAVAUX DE L'ORGUE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

L'orgue de l'église catholique est revenu à Ingwiller et a retrouvé la tribune.

Le remontage s'est terminé dans les délais promis et il a pu résonner la première fois pour la fête de la Toussaint, dans sa nouvelle conception et les paroissiens s'en réjouissent.

Quelques photos vous donneront un aperçu du sommier, de la tuyauterie restaurés et des quatre nouveaux tuyaux qui complètent le jeu du Bourdon 16'.

Le temps de se réadapter à son environnement et quelques réajustements de la part du facteur d'orgue, l'instrument aura retrouvé toute sa splendeur d'ici quelques mois.





LA VIE À INGWILLER

EXTRAITS SYNTHÉTIQUES DE SÉANCES DE CONSEIL MUNICIPAL

Régulièrement nous vous communiquerons quelques extraits de compte-rendu de nos réunions de conseil municipal. L'intégralité des compte-rendu sont disponibles sur notre site www.mairie-ingwiller.eu

CONSEIL MUNICIPAL DU 25/09/ 2023

Approbation de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

M. le Maire rappelle que la Communauté de Communes Hanau La Petite Pierre (CCHLPP) et ses deux bourgs-centres de Bouxwiller et d'Ingwiller ont été retenus en 2021 au titre du programme national « Petites Villes de Demain » (PVD).

Le programme PVD vise à donner aux élus des communes de moins de 20.000 habitants et à leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable.

Il traduit la volonté de l'Etat de donner à ces territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature, et de favoriser l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques entre les parties prenantes du programme et de contribuer au mouvement de changement et de transformation, renforcé par le plan de relance.

Un Chef de projet PVD a été recruté le 17 mai 2021 pour une durée de 3 ans afin d'élaborer une convention-cadre PVD et d'en assurer le suivi.

Par délibération du 31 mai 2021, le conseil municipal d'Ingwiller a approuvé la convention d'adhésion au programme PVD qui a été signée le 20 septembre 2021 avec les différents partenaires et qui définit les enjeux pour revitaliser le « dipôle » Bouxwiller-Ingwiller initialement identifié comme pôle structurant du territoire. Dans l'intervalle, la Commune de Wingen-sur-Moder a été reconnue comme centralité rurale en novembre 2022 par la Région Grand Est, ce qui lui a permis d'être intégrée comme 3ième bourg-centre structurant du territoire de la CCHLPP.

La convention-cadre PVD vaut convention d'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT), créée par l'article 157 de la Loi Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique, dite loi ELAN, du 23 novembre 2018. Cet outil juridique doit permettre aux collectivités de mettre en œuvre un projet global de territoire qui vise à conforter leur centralité.

Ce projet de territoire vise à répondre aux problématiques

rurales d'aujourd'hui qui sont la décroissance et la déprise démographique, la dislocation du lien social, la précarité énergétique la fragilisation du tissu commercial et du centre-ville et l'isolement territorial. A cet effet, dans le cadre du projet de convention d'ORT, des axes stratégiques d'action ont été identifiés et se présentent comme suit :

- **Axe 1 :** Renforcer l'attractivité du territoire en affirmant une identité par la culture et le patrimoine : le dipôle Bouxwiller-Ingwiller et Wingen-sur-Moder, un rôle complémentaire ;
- **Axe 2 :** Mettre en place un accompagnement de proximité pour rendre l'habitat en centre-bourg attractif et donner l'envie d'investir le centre-ville
- **Axe 3 :** Accompagner les commerçants afin de maintenir les commerces et services existants et futurs en fonction des besoins exprimés par les usagers ;
- **Axe 4 :** Développer des services de mobilité alternative au véhicule personnel et permettre aux différents usagers de se déplacer en toute sécurité ;
- **Axe 5 :** Concilier l'amélioration du cadre vie, la préservation de l'environnement.

Chaque fiche action détaillée dans la convention d'ORT fait écho à l'un ou plusieurs de ces axes de revitalisation.

Il a par ailleurs été acté le choix de faire une distinction entre la convention ORT et la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) alors qu'elles pourraient faire l'objet d'une convention unique.

M. le Maire précise que le projet de convention d'ORT a été présenté aux élus lors d'une réunion « Commissions réunies » en date du 14/09/2023. Après examen du document les élus ont unanimement approuvé le projet de convention d'ORT.

Le conseil municipal est invité à délibérer pour :

- Approuver la convention d'ORT ci-annexée ainsi que les fiches action qui y figurent ;
- Autoriser M. le Maire à signer ladite convention.

Et décide à l'unanimité,

- d'Approuver la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) annexée à la présente délibération, et notamment les périmètres opérationnels et le programme d'actions sur les communes de Bouxwiller, Ingwiller et Wingen-sur-Moder ;
- d'Autoriser M. le Maire ou son représentant, à signer la convention cadre « Petites Villes de Demain » valant ORT et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération et à accomplir toutes les formalités nécessaires à sa mise en œuvre.

Mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH - RU) sur les centres villes de Bouxwiller et d'Ingwiller - Approbation de la convention d'OPAH-RU

M. le Maire rappelle que le Conseil communautaire a décidé par délibération n°9 du 27 janvier 2022 l'adhésion de la Communauté de Communes Hanau La Petite Pierre (CCHLPP) au Programme d'Intérêt Général (PIG) d'amélioration de l'habitat « Renov'habitat » de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) qui devrait être prorogé d'un an, soit jusqu'à fin 2024.

A l'échelle des 38 communes du territoire intercommunal : un ménage sur 3 peut prétendre aux aides du PIG pour effectuer des travaux dans son logement ; les ¾ des ménages éligibles n'habitent pas dans les bourgs-centres.

Le niveau élevé d'intervention de la CeA et de la CCHLPP (abondement + effet levier sur l'aide de la CEA) fait que les aides de ce PIG sont proches du niveau d'intervention « habituel » d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Un nombre assez important de propriétaires occupants ont pris contact avec l'opérateur du dispositif.

Le PIG est toutefois peu efficient pour attirer les investisseurs locatifs et traiter les problématiques spécifiques des bourgs-centres (concentration dans certains ilots de publics fragiles et de patrimoines bâtis dégradés, densité bâtie peu attractive en comparaison

avec les quartiers contemporains et les villages du territoire intercommunal).

Ainsi depuis 2022 :

très peu de propriétaires occupants des bourgs-centres ont pris contact avec l'opérateur du PIG ; quasiment aucun propriétaire bailleur (PB) n'a pris contact avec l'opérateur du PIG sur l'ensemble du territoire intercommunal : aucun dossier déposé à ce jour.

Cette situation conforte l'opportunité de mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur les centres-villes de Bouxwiller et d'Ingwiller. Cette idée avait d'ailleurs fait l'objet d'un consensus entre les partenaires lors de l'étude de renforcement des fonctions de centralité de Bouxwiller, Ingwiller et Wingen/Moder en 2021. Cette OPAH-RU doit permettre d'atteindre les principaux objectifs suivants :

- Enrayer la dynamique de dégradation croissante du patrimoine bâti et des logements ainsi que l'augmentation importante de la vacance des logements ;
- Produire et remettre sur le marché des logements locatifs qualitatifs. Cela vise en particulier les bourgs centres qui proposent des commerces et services adaptés aux populations visées : jeunes, seniors et populations précaires. La CCHLPP fait partie des intercommunalités de la CeA ayant la part de logements locatifs la plus faible depuis plus de 10 ans ;
- Répondre de manière complémentaire au PIG, au besoin de production de logements dans un contexte d'application rapide de l'objectif Zéro Artificialisation Nette ;
- Aider les centres-villes à retrouver de l'attractivité.

Stratégie d'intervention et plan d'action de l'OPAH-RU :

Cette OPAH-RU vise à traiter 170 logements en 5 ans sur les

centres-villes de Bouxwiller et Ingwiller, dont :

- 40 logements locatifs Propriétaire Bailleurs recevables ANAH dont :
 - 20 logements indignes ou très dégradés ;
 - 10 logements moyennement dégradés ;
 - 5 logements avec des travaux énergétiques.
- 30 logements occupés par leurs propriétaires ou en accession à la propriété recevables ANAH dont :
 - 15 logements indignes ou très dégradés ;
 - 10 logements avec des travaux énergétiques ;
 - 5 logements avec des travaux d'adaptation à la perte de mobilité.
- 10 logements en copropriété recevables ANAH ;
- 90 projets aidés par des primes communales.

Participation financière des signataires de la convention du bloc local :

- CCHLPP
- Les élus du Groupe de Travail « habitat » de la CCHLPP ont proposé lors de sa réunion du 26 avril 2023 de déployer une participation financière intercommunale renforcée en direction des propriétaires bailleurs :

Abondement par la CCHLPP des aides aux Propriétaires bailleurs (PB)	
Travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne ou très dégradé	25%
Travaux pour réhabiliter un logement dégradé	20%
Travaux de lutte contre la précarité énergétique des locataires	20%
Travaux de transformation d'usage	20%
Abondement par la CCHLPP des aides aux Propriétaires occupants (PO)	
Travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne ou très dégradé pour les propriétaires modestes et très modestes	15%
Travaux d'amélioration pour l'autonomie de la personne pour les propriétaires modestes et très modestes	10%
Travaux de sortie de précarité énergétique pour les propriétaires modestes et très modestes	10%
Abondement par la CCHLPP des aides aux copropriétés	
Travaux d'économies d'énergie	5%



• **Communes de Bouxwiller et d'Ingwiller**

La participation financière de la CCHLPP est complétée par des primes et participations spécifiques des communes de Bouxwiller et d'Ingwiller pour traiter des problématiques et enjeux spécifiques.

Partenariats financiers escomptés

En croisant les niveaux de participation financière, les objectifs de production/rénovation de logement et les estimations de coût de travaux issus des expertises-test réalisés, complétés par l'expérience acquise lors d'accompagnement de projets antérieurs et des repérages de terrains effectués, l'enveloppe financière maximale sur une période de 5 ans a été estimée à :

Organisme	Financement travaux	Financement suivi animation	Total OPAH 2024-2029
ANAH	1 442 990 €	125 000 €	1 567 990 €
CCHLPP	773 990 €	125 000 €	898 990 €
CeA	489 000 €		489 000 €
Commune Bouxwiller	249 500 €		249 500 €
Commune Ingwiller	131 000 €		131 000 €
Total	3 086 480 €	250 000 €	3 336 480 €
Estimation du montant total des travaux générés			4 000 000 €

Afin de pouvoir lancer officiellement la mise en œuvre de l'OPAH-RU, le Conseil Municipal est invité à délibérer pour :

- Valider les orientations, objectifs et engagements financiers de la Commune d'Ingwiller précisés dans la Convention d'OPAH-RU ;
- Définir les modalités de mise à disposition de cette convention au public prévue par le Code de la construction et de l'habitat ;
- Autoriser M. le Maire à signer cette convention.

Le Conseil Municipal, Décide par 23 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. Marc DANNER),

1. De mettre en œuvre une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain sur les centres villes de Bouxwiller et d'Ingwiller ;
2. De valider les orientations, les objectifs ainsi que les engagements financiers de la convention d'OPAH RU ;
3. Définir comme suit les modalités de mise à disposition du public de la convention d'OPAH-RU :
 - mise à disposition pendant un mois dans les mairies de Bouxwiller et d'Ingwiller ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes de la convention ;
 - publication de la convention sur le site internet de la Communauté de Communes ;
4. d'autoriser le Maire à signer la convention d'OPAH RU jointe à la présente délibération ainsi que tout document y référent.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16/10/2023

Composition et délimitation des lots de chasse de la commune d'Ingwiller :

Compte-tenu de la déclaration de réserve de droit de chasse émise par le Groupement Forestier du Rauschenbourg en date du 13/04/2023 portant sur une zone d'une contenance de 328ha, 40a et 73ca, la consistance globale des terrains à soumettre à la location sera de 1053ha, 57a et 90ca répartis en deux lots :

- Lot n° 01 « SCHNEITZWALD » (Lot C22201) : 454ha, 22a et 93ca dont 179ha, 54a et 15ca de surface boisée sur le ban communal de INGWILLER ;
- Lot n° 2 « GEBIRGSWALD » (Lot C22202) : 599ha, 34a et 97ca dont 487ha, 95a et 09ca de surface boisée sur le ban communal de INGWILLER.

Il est précisé que la Commission Consultative Communale de la Chasse a émis un avis favorable sur la délimitation des lots de chasse et la validité de la demande de réserve de droit de chasse par le Groupement Forestier du Rauschenbourg.

A noter que la superficie des deux lots de chasse a été légèrement modifiée par rapport aux lots actuels (457ha et 605ha) afin de tenir compte des évolutions suivantes :

- des terrains situés initialement dans l'emprise du lot 1 ont été acquis par le Groupement Forestier du Rauschenbourg. Ces parcelles feront donc partie de la réserve de chasse ;
- des terrains de plaine situés initialement dans l'emprise du lot 2 sont en cours d'urbanisation (projet d'extension du Parc Intercommunal d'Activités). Ces parcelles n'ont par conséquent pas été réintégrées dans le lot.

Choix de la commune du mode de location :

S'agissant du mode de location, le choix du conseil municipal, après avis de la Commission Consultative Communale de la Chasse, dépend de l'exercice ou non du droit de priorité par le locataire sortant :

- en cas d'exercice du droit de priorité et lorsqu'il trouve à s'appliquer, le conseil municipal peut décider de recourir à l'adjudication publique ou de conclure une convention de gré à gré avec le titulaire du lot en place ;
- s'il n'y a pas d'exercice du droit de priorité, le conseil municipal peut décider de recourir à l'adjudication publique ou à la procédure d'appel d'offres.

Il est rappelé que le droit de priorité de relocation est reconnu au locataire en place au moins depuis le 1er février 2021.

Les deux locataires en place, en l'occurrence M. Yannick DURMEYER pour le lot n°1 et l'Association de Chasse du Gebirgswald pour le lot n°2, ont demandé à faire valoir leur droit de priorité et ont sollicité un renouvellement du bail sous forme de convention de gré à gré.

Aussi, considérant l'avis favorable de la Commission Consultative Communale de la Chasse, il est proposé de mettre les deux lots de chasse précités en location par convention de gré à gré au profit des locataires en place.

Projets de contrats et conditions particulières de location

Il est rappelé que les futurs baux de chasse seront conclus pour la période comprise entre le 02 février 2024 et le 1er février 2033.

Ils s'exécuteront dans les conditions prévues par le cahier des charges type.

Le conseil municipal peut compléter le cahier des charges type par l'adoption de clauses particulières.

Ces clauses particulières doivent être portées à la connaissance des candidats tel que prévu par l'article 15 du cahier des charges type et être intégrées dans le bail de chasse conclu avec le locataire.

Les projets de contrats de locations joints à la présente délibération contiennent les conditions particulières envisagées par la commune d'Ingwiller.

A noter que pour le lot n° 01 - SCHNEITZWALD, le prix du bail sera de 8200 € par an (précédent loyer : 8700 €), pouvant être révisé annuellement en fonction de l'indice national de fermage conformément aux dispositions de l'article 13 du cahier des charges type.

Pour le lot n° 02 - GEBIRGSWALD, le prix du bail sera de 13 185 € par an (précédemment 15 225 €), pouvant être révisé annuellement en fonction de l'indice national de fermage conformément aux dispositions de l'article 13 du cahier des charges type.

Les conditions particulières et de prix proposés sont le fruit de négociations menées avec les locataires en place. Par ailleurs, ces conditions particulières tiennent en partie compte des recommandations formulées par l'ONF, le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et la FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles).

Suite de la procédure :

M. le Maire informe les élus que la Commission Consultative Communale de la Chasse sera amenée à émettre un avis simple sur l'agrément des candidats et sur les conventions de gré à gré. Ces dernières devront être conclues au plus tard le 1er novembre 2023, délai de rigueur.

M. le Maire précise que les dossiers de candidatures des deux locataires en place sont en cours d'examen par la Commission Consultative Communale de la Chasse.

Il appartiendra ensuite au Conseil Municipal d'examiner et d'agréer les déclarations de candidature.

L'avis des élus est demandé.

• Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

A) En ce qui concerne la constitution et le périmètre des lots de chasse, caractéristiques et contraintes des lots :

- 1. Décide**, à l'unanimité (1 abstention), de fixer à 1 053ha, 57a et 90ca la contenance des terrains à soumettre à la location ;
- 2. Décide**, à l'unanimité (1 abstention), de procéder à la location desdits terrains en deux lots comprenant :
 - a) le lot n° 01 « SCHNEITZWALD » : 454ha, 22a et 93ca dont 179ha, 54a et 15ca de surface boisée sur le ban communal de INGWILLER, conformément à la carte de délimitation des lots annexée à la présente délibération ;
 - b) le lot n° 2 « GEBIRGSWALD » : 599ha, 34a et 97ca dont 487ha, 95a et 09ca de surface boisée sur le ban communal de INGWILLER, conformément à la carte de délimitation des lots annexée à la présente délibération ;
- 3. Précise**, à l'unanimité (1 abstention), que les caractéristiques et contraintes particulières de chaque lot sont indiquées dans les projets de contrats joints à la présente délibération.

B) En ce qui concerne le mode de location des lots :

- 1. Décide**, à l'unanimité, de mettre les différents lots en location par convention de gré à gré compte-tenu du fait que les locataires en place ont fait valoir leur droit de priorité ;
- 2. Décide**, à l'unanimité, d'adopter le principe de clauses particulières ;
- 3. Adopte**, à l'unanimité, les prescriptions particulières ainsi que les attentes de la commune en termes de gestion listées pour chaque lot dans les projets de contrats annexés à la présente délibération.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/10/ 2023

Renouvellement des baux de chasse communale pour la période 2024-2033 - Agrément des candidatures, approbation des contrats de location et des conditions particulières

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- Pour le lot n° 01 « SCHNEITZWALD », faisant l'objet d'un droit de priorité, d'agréer la candidature de M. Yannick DURMEYER, domicilié 3 rue d'Italie à 57445 REDING ;
- Pour le lot n° 2 « GEBIRGSWALD », faisant l'objet d'un droit de priorité, d'agréer la candidature de l'ASSOCIATION DE CHASSE DU GEBIRGSWALD (SIRET : 53296514200021) - 3 rue du Moulin à 67350 BITSCHHOFFEN, représentée par son Président, M. Raphaël FISCHER domicilié 4 rue Kleinfeld 67250 HOHWILLER ainsi que les associés suivants : MM François GRUX domicilié 8 rue du Bon Pasteur à 67000 STRASBOURG, François MUNSCHY domicilié 3 rue du Moulin à 67350 BITSCHHOFFEN ;
- D'adopter** les projets de contrats et clauses particulières annexés à la présente délibération ;
- D'approuver** par conséquent la location :
 - a. du lot de chasse n° 01 « SCHNEITZWALD » (454ha, 22a et 93ca), à M. Yannick DURMEYER, 3 rue d'Italie à 57445 REDING, en contrepartie d'un loyer annuel de 8 200 € ;
 - b. du lot de chasse n° 2 « GEBIRGSWALD » (599ha, 34a et 97ca), à l'ASSOCIATION DE CHASSE DU GEBIRGSWALD - 3 rue du Moulin à 67350 BITSCHHOFFEN (SIRET : 53296514200021), représentée par son Président, M. Raphaël FISCHER, en contrepartie d'un loyer annuel de 13 185 €
- D'accorder** aux locataires de chasse précités, pour la durée du bail, le paiement du loyer en deux versements égaux, le premier au plus tard le 1er avril, le deuxième au plus tard le 1er septembre de chaque année.
- D'autoriser** M. le Maire à signer les baux de location de la chasse communale précités.



LA VIE A INGWILLER

RETOUR SUR L'INAUGURATION DE NOTRE MAIRIE RESTRUCTURÉE



LE MOMENT ÉTAIT TRÈS ATTENDU !

Après deux années de travaux et un édifice en chantier, échafaudages et équipes de tous les métiers du bâtiment ont laissé progressivement place à l'installation de nos agents administratifs dans des locaux flambant neufs.

Notre mairie a été inaugurée le 20 octobre, moment festif en présence de nombreuses personnalités du monde politique, associatif et culturel de notre territoire. L'instant solennel du coupé de ruban a été agrémenté par une saynète présentée par nos jeunes acteurs de la troupe Balad'Ing.

Elle a ouvert ses portes aux ingwilleroi(se)s et habitants des proches environs, le lendemain. Ils ont pu découvrir des espaces lumineux, fonctionnels, aménagés pour accueillir les usagers dans les meilleures conditions.

Depuis, la maison communale, mutualisée avec la Maison France Services, est au service de la population pour toutes les démarches et questions pouvant émerger au quotidien.

Petit retour en images



ENVIRONNEMENT URBAIN

Placette rue des Noyers

Qu'est-ce qu'un îlot de chaleur urbain ?

Pierre, brique, asphalte, goudron, durant les vagues de chaleur, la ville étouffe sous ces matériaux minéraux.

Toutes ces constructions, conjuguées à l'absence de vent et à la présence d'un ciel bleu dégagé, sont en partie responsables d'un phénomène que l'on appelle : « îlot de chaleur ».

Concrètement la température est plus élevée à la ville qu'à la campagne.

En effet ses matériaux vont chauffer dans la journée et stocker de la chaleur empêchant le rafraîchissement de l'air durant la nuit.

Au contraire des arbres qui eux vont utiliser l'énergie solaire pour transpirer l'eau du sol, la transformer en vapeur d'eau et donc rafraîchir l'air.

Comment rafraîchir les villes ?

Pour atténuer les effets de ces jours de canicule, il existe ce que l'on nomme les îlots de fraîcheur.

Ils sont définis comme étant des espaces intérieurs ou extérieurs qui peuvent être naturellement frais ou rafraîchis.

Ces espaces rafraîchis peuvent donc être des établissements publics climatisés mais aussi des brumisateurs et des jeux d'eau en extérieur.



Comment créer un îlot de fraîcheur extérieur ?

Il existe 3 axes d'action :

- l'utilisation de revêtement poreux et plus clair.
- l'intégration de la nature en ville en végétalisant et ombrant les rues.
- et l'attribution de plus de place au cycle de l'eau.

Qu'en-est-il sur INGWILLER ?

En réponse à ses nouveaux défis, des projets de déminéralisation de nouvelles placettes sont à l'étude et devraient théoriquement donner naissance à des aménagements courant 2024 sur notre commune.

NOTRE PERSONNEL COMMUNAL

Stéphanie LARIBI

Je me présente, Stéphanie LARIBI, originaire de Weinbourg. J'ai intégré au 1er octobre 2023 l'équipe administrative de la commune d'Ingwiller.

Secrétaire de mairie à Obersoultzbach pendant 12 années, et simultanément agent comptable à Obermodern-Zutzendorf pendant quasiment 2 ans, je connais bien la fonction publique territoriale et ai eu envie d'approfondir certains dossiers tels que les projets communaux, ainsi que mes connaissances en gestion financière et ressources humaines. Cette évolution professionnelle est une réelle opportunité pour moi. C'est avec plaisir que je mets mes compétences à la disposition d'une ville attractive et dynamique. Je serai notamment à votre écoute pour toute question ayant trait à l'eau-potable.

Marjorie BAUER

Je m'appelle Marjorie BAUER et réside dans le secteur de Diemeringen.

A 48 ans, j'ai navigué entre fonction publique territoriale en qualité de secrétaire de mairie de plusieurs communes et la fonction publique d'état en qualité d'agent au greffe correctionnel durant quelques années afin de coupler mes acquis professionnels en matière de service public.

Très attachée au fait de pouvoir rendre service à nos belles communes, il m'était indispensable de me fixer sur une collectivité proche de ses citoyens.

Le service RH est l'aboutissement de mon parcours professionnel car il est primordial de s'engager auprès des agents pour leur offrir tous les éléments nécessaires à l'évolution de leurs carrières et de savoir les écouter en cas de difficultés.

Je suis honorée de pouvoir mettre mes compétences au service de la commune d'Ingwiller et cela m'apporte la sérénité professionnelle d'avoir été choisie à ce poste.





NOS CONCOURS COMMUNAUX

Le concours photos est toujours ouvert pour la saison 2023-2024 avec pour thème « Les Insectes ». Les inscriptions peuvent se faire en mairie jusqu'à fin Mars 2024. Les photos, au nombre de 4 par participant, sont à remettre en format A4.

VIE SOCIALE

NOËL DE NOS AÎNÉS

L'opération « Bons de Noël pour nos seniors » ayant été accueillie très favorablement deux années consécutives, la municipalité, en accord avec les membres du CCAS, a décidé de reconduire cette action.

Nos aînés de 70 ans et plus ont été destinataires d'un bon d'achat de 25€ à valoir auprès des commerçants d'Ingwiller et ce jusqu'au 31/12/2023.

Que ce petit présent soit accompagné de nos souhaits les plus chaleureux d'un Noël joyeux, doux et paisible !

BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte pour la Banque Alimentaire s'est tenue une nouvelle fois dans notre ville les 24 et 25 novembre derniers.

Deux enseignes y ont participé et un point de collecte dans le hall de notre mairie a été proposé à nos concitoyens.

Les ateliers municipaux ont, quant à eux, servi de lieu de collecte pour les communes avoisinantes.

Au total, 5,8 tonnes ont été collectées dans notre ville.

Un grand merci aux fidèles bénévoles qui endossent gilet orange pour l'occasion et offrent de leur temps en faveur des plus démunis.

Merci également aux généreux donateurs.

VIE SCOLAIRE

NOËL AUX FENÊTRES DE L'ÉCOLE

Cette année, les enfants de nos écoles ont décoré avec passion et talent les fenêtres de leurs salles de classe pour le plus grand plaisir de nos yeux.

« Les gourmandises de Noël » les ont inspirés et c'est l'eau à la bouche que nous applaudissons ces belles réalisations !

Bravo à tous pour ce projet partagé !



LE NEUENBERG

UNE OFFRE DE SOINS QUI NE CESSE DE CROÎTRE

L'hôpital du Neuenberg, labellisé « hôpital de proximité » depuis 2019, développe continuellement son offre en faveur de la population de notre territoire.

Après la signature, en 2022, d'une convention de partenariat avec la Fondation Saint-François de Haguenau, **le Neuenberg a pu se doter d'un scanner**, un plus considérable pour l'hôpital. L'ensemble des professionnels de santé s'en félicite et se réjouit de cet outil qui permet un diagnostic médical très précis.

Un grand service à nos malades hospitalisés qui n'ont plus besoin d'être transférés en ambulance, et à nos habitants qui ont à proximité un service d'imagerie performant.



De nouveaux spécialistes consultent au sein de l'hôpital :

- Un chirurgien urologue (le lundi après-midi)
- Une chirurgienne digestive (le mardi après-midi)
- Une pneumologue (le lundi et le mercredi)

RDV peut être pris sur le site Doctolib ou au 03 88 71 71 29

D'importants travaux ont été effectués pour restructurer, agrandir et réaménager **la pharmacie** à usage interne. Ainsi elle répond mieux aux besoins logistiques de l'hôpital.

Le centre périnatal de proximité joue un rôle important dans le suivi pré et post-natal des mamans. Dans l'objectif d'élargir ses activités, une collaboration avec la Maison de la Famille est envisagée.

Dans le souci de compléter cette offre de services et de soins, le directeur M. Panigali lance **un appel et recherche un cardiologue et un dermatologue**, mais également des kinésithérapeutes, infirmières et aides-soignantes.



L'EHPAD, l'USLD et nos pavillons Emmaüs et Siméon, indissociable du Neuenberg, ne manquent pas non plus de se développer pour rendre la vie de nos personnes âgées le plus agréable possible.

Depuis début novembre certains d'entre eux viennent le midi au restaurant pour y prendre leur déjeuner. Moment de rencontre très apprécié, qui joue un rôle important pour l'échange et la convivialité entre résidents.



Le personnel encadrant et de nombreux bénévoles, soucieux de leur bien-être, proposent régulièrement des animations manuelles et ludiques avec leurs compagnons à 4 pattes.



APPEL À BÉNÉVOLES

« Vous avez un peu de temps à offrir aux aînés » nous vous accueillons avec plaisir.

L'EHPAD du Neuenberg recherche des bénévoles pour accompagner les résidents. Que ce soient par la lecture, des jeux, du bricolage ou une simple présence, nous serions heureux de vous accueillir auprès des personnes âgées.

Quelle que soit votre disponibilité, une heure par semaine ou plusieurs après-midis par mois, vous êtes les bienvenus. (Pass vaccinal obligatoire)

Merci de contacter : Mme Chantal Schmidt Dibling, Directrice Adjointe au 03 88 71 70 07 ou d'envoyer un courrier : Le Neuenberg 38 rue du Pasteur Herrmann, 67340 INGWILLER

LA VIE DE NOS ENTREPRISES

UNE ENTREPRISE SE PRESENTE ...

**3 sociétés dédiées à l'automobile
sous un même toit.**

CONCEPT CARROSSERIE ABCARS by Jérôme Bentz

EN 2010, après avoir fini ses études en carrosserie, tôlerie, peinture, soudure dans les métiers de l'automobile, l'Ingwillerois Jérôme Bentz se lance dans la grande aventure, et crée « sa p'tite entreprise » route de Haguenau dans l'ancienne usine Hoki.

Aventure, oui ; car en tant que nouvel acteur dans notre ville, la tâche n'a pas été aisée. Mais à force de persévérer avec une grande envie de développer son savoir-faire, il a développé son atelier de carrosserie. Son quotidien, hormis la satisfaction de ses clients, c'est la carrosserie dans tous ses états et la restauration de véhicules anciens en passant de l'Amilcar à la Mustang sans oublier les GTI des années 80. Un métier plaisir, un métier passionnant. Deux ans après l'ouverture, il a décidé de répondre à la demande de clients sur la vente de véhicules neufs et d'occasions. Cette partie est gérée par Pascal, également passionné de l'automobile depuis toujours.



2014, grand tournant pour « la p'tite entreprise » qui passe le braquet supérieur en s'installant au 2 rue du Wittholz. Développement de l'activité carrosserie, pare-brise, nettoyage de véhicules et dans le secteur de la vente de véhicules. Les activités s'étoffent à ce moment là, avec un acteur, SUNPROCOVER, qui les suit dans le covering et les vitres teintées. Camille rejoint également l'entreprise pour gérer la partie administrative, clientèle et seconder Jérôme dans son activité.

2019, **BK AUTOCLEAN**, spécialiste dans la mise en beauté de vos véhicules en tout genre rejoint le développement du site. L'objectif de Jérôme est de pouvoir répondre à un maximum de prestations pour les habitants d'Ingwiller et environ. Des prestations qui n'existent pas ou peu localement.

- Nettoyage intérieur et extérieur de l'ensemble de vos véhicules
- Polissage
- Lustrage
- Rénovation d'optique
- Marquage de véhicules
- Ventes de produits destinés à l'embellissement de vos voitures.

BK AUTOCLEAN vous propose également des « Bons Cadeaux » pour Noël, anniversaire, départ à la retraite, etc... si vous souhaitez faire plaisir à un proche qui apprécie d'avoir une voiture propre.

2021, l'année du virage, puisque **MONDIAL PARE-BRISE**, grand acteur national du monde du vitrage, devient le partenaire de Jérôme dans cette spécialisation. Formation, investissement afin de répondre aux demandes de nos clients les plus exigeants et surtout la technicité des véhicules quant au calibrage des caméras qui nécessite des outils de haute technicité.

Aujourd'hui l'activité principale est concentrée sur la spécialisation, réparation de vos impacts et remplacement de pare-brise, optiques, éléments vitrés automobile, poids lourd, matériel TP et agricole. L'équipe est également équipée pour effectuer des prestations à domicile sur la région. La clientèle c'est vous Mesdames, Messieurs particuliers, industriels, artisans, collectivités locales, etc... N'hésitez pas à les contacter.

Mondial Pare-brise est une société agréée par l'ensemble des acteurs dans le monde des assurances. Ne cherchez plus, tout se passe au 2 rue du Wittholz à Ingwiller.



En conclusion « la p'tite entreprise » est là pour VOUS depuis bientôt 15 ans avec :

- Jérôme et Camille pour **MONDIAL PARE-BRISE**, le spécialiste du vitrage.
- Pascal pour **ABCARS**, expert en recherche de véhicules neufs et occasions, avec un service « carte grise ».
- Ozcan pour **BK AUTOCLEAN**, professionnel du nettoyage de véhicules.

Les 3 entités sont ouvertes le lundi de 14 à 18 heures, le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures, le samedi de 9 à 12 heures, et également sur rendez-vous.



LA VIE ASSOCIATIVE

A l'aube de la nouvelle année, 2023 est synonyme d'une vie associative pleinement retrouvée. Ceci est illustré par la création de 3 nouvelles associations et la reprise d'une 4ème. Cette embellie est avant tout à mettre à l'actif des bénévoles et responsables des différentes associations, sans qui, rien ne pourrait se faire.

Ce beau bilan 2023 pour le monde associatif est néanmoins terni par les incivilités opérées lors de ce dernier trimestre sur les infrastructures sportives. Dans le gymnase ont été perpétrés des dégoupillages et vols d'extincteurs, ainsi que la pulvérisation du contenu d'un extincteur sur le praticable de la gymnastique !

L'ensemble des associations vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et les meilleurs vœux pour la nouvelle année 2024 en espérant vous retrouver nombreux à les soutenir.

FIERS DE NOS GRANDES SPORTIVES ISSUES DE CLUBS D'INGWILLER



Débora PORTAZ

de l'association des Cavaliers du Seelberg

Je m'appelle Débora Portaz, j'ai 20 ans et suis originaire d'Offwiller. Il y a 5 ans, j'ai découvert l'association des cavaliers du Seelberg et la discipline du TREC, les deux m'ont séduite aussitôt.

Le TREC est une discipline de randonnée équestre, elle se court en 3 épreuves : le parcours d'orientation et de régularité, la maîtrise des allures et le parcours en terrain varié. La première épreuve est une course d'orientation à cheval. Lors de la maîtrise des allures, l'objectif est de faire le pas le plus rapide puis le galop le plus lent possible qui sont des allures recherchées en randonnée. Enfin, le parcours en terrain varié matérialise des passages techniques que l'on peut rencontrer en randonnée (branches basses, barrières, passerelles, troncs, passages étroits).

Journée de travail au Club Vosgien

Lors de la dernière journée de travail, les membres du club ont œuvré sur les sentiers dédiés à leur secteur notamment près du monument des démineurs. L'équipe a remis en état l'escalier endommagé par un arbre tombé lors de la dernière tempête.



Ophélie WASNER

Joueuse de football ex citoyenne d'Ingwiller, formée à l'AS INGWILLER où elle a conquis au passage un titre de championne du Bas Rhin et d'Alsace en catégorie U15 avec les garçons.

Sept ans après avoir porté le maillot de l'Équipe de France de football (U19), Ophélie Wasner va à nouveau côtoyer les Tricolores. En FUTSAL cette fois puisqu'elle a été appelée par le sélectionneur Pierre-Etienne Demillier pour un stage de quatre jours qui lui permettra de faire une revue d'effectif et de participer à deux rencontres contre la Finlande début novembre à Nantes.

Lors de son passage au Portugal pour ses études, Ophélie Wasner a pu engranger de l'expérience dans le Futsal puisqu'elle a évolué, de 2019 à 2021, en D1 portugaise avec le FC Vermoim.

Aujourd'hui elle fait partie du club Grenoble Foot 38 et sélectionnée en équipe de France de FUTSAL lors du dernier match des bleues.

En 2019, j'ai découvert la discipline en faisant quelques compétitions locales. C'est avec Upsilon de Seelberg, né à l'élevage du Seelberg, que j'ai fait mes débuts à échelle nationale, jusqu'à aujourd'hui. Nous avons enchaîné deux 4èmes places en championnats de France, en 2021 et en 2022.

En 2022, j'ai fait 3ème place en Jeune aux championnats du monde qui se sont déroulés en France.

Cette année je suis vice-championne de France de TREC Jeune. J'ai également participé aux championnats d'Europe qui se déroulaient en Espagne où je suis vice-championne d'Europe par équipe et meilleure française en individuel (4ème place). Je vais faire mon possible pour être de la partie aux prochains championnats du monde de TREC en 2024 qui auront lieu en Hollande.

UNE ASSOCIATION SE PRÉSENTE

ASSOCIATION RUN'ING

RUN'ING, un pied devant l'autre

Telle est la devise de la nouvelle association créée par un groupe de passionnés de course à pied en septembre 2023 avec à sa tête en qualité de président, M Gilles SIMON.

Perdue de vue depuis un moment malgré un environnement privilégié, la course à pied fait son grand retour à Ingwiller.

L'association Run'Ing se fait une place depuis septembre dans le secteur et a trouvé ses quartiers dans la forêt du Bannholz.

Preuve de l'engouement qu'elle suscite, elle compte déjà 70 membres dans ses rangs.

La météo capricieuse de ce début d'automne n'arrête pas la cinquantaine de coureurs qui se rassemblent tous les jeudis soirs à 19h00 dans le Bannholz près du terrain de tennis ainsi que le dimanche matin afin de partager une pratique commune sur Ingwiller et ses environs.

Des groupes de niveaux sont réalisés afin de s'adapter au rythme de chaque coureur,

Alors que tu sois débutant, coureur du dimanche ou pratiquant

averti, l'équipe Run'Ing t'accompagnera avec le sourire et dans la bonne humeur.

Adeptes de petite ou de longue distance, Run'Ing a été créé avant tout pour rassembler et se rassembler.



Notre association a une devise simple qui est celle de mettre : "un pied devant l'autre". L'ambition du club est de rassembler des coureurs qui ne croiseront jamais.

L'équipe est déjà en pleine réflexion quant à la création de sa propre course en version trail qui se tiendra vraisemblablement le samedi 25 mai 2024 (affaire à suivre...).

N'hésitez pas à nous rejoindre le jeudi ou le dimanche pour une séance test mais gardez en tête que ceux qui l'ont testé l'ont approuvé.

Suivez-nous sur Facebook **Run'Ing**

Renseignements : **run.ing67340@gmail.com**



LES BRÈVES DE NOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Grâce à une nouvelle dotation de notre commune, nous avons pu acquérir une petite centaine d'ouvrages pour nos lecteurs de tous âges. Toutes ces nouveautés seront dans nos rayons début décembre 2023.

Nous organiserons **une après-midi "Contes pour enfants"** à l'occasion de l'Épiphanie, début Janvier 2024. L'information sera diffusée sur les panneaux lumineux de la ville,

le site "Facebook" de la ville d'Ingwiller et des affiches à l'école maternelle.

Notre bibliothèque sera fermée pour les fêtes de fin d'année : du samedi 23 décembre 2023 au samedi 6 Janvier 2024 inclus.

A noter sur votre agenda : la nuit de la lecture aura lieu le samedi 20 janvier 2024, dans nos locaux.

D'ores et déjà nous souhaitons de belles fêtes de fin d'année à nos lecteurs.

LA PAROLE À L'OPPOSITION

LA PAROLE À LA LISTE

« POUR INGWILLER UN ENGAGEMENT NATUREL »

Chères Ingwilleroises, Chers Ingwillerois,

Nous restons vigilants et continuerons à vous rendre compte à chaque fois que cela sera nécessaire.

Nous restons à votre écoute, pour nous contacter : steevefertig2020@gmail.com

Elisabeth MATHIS, Gilles THIRIET et Steeve FERTIG

LA PAROLE À LA LISTE

« DU PRÉSENT AU FUTUR »

La ville d'Ingwiller a été visée par de nombreuses incivilités (tags, vandalisme, destructions par le feu, etc.). Des plaintes avec constitution de partie civile ont été déposées. Si les délinquants sont mineurs et identifiés, les dégâts causés sont remboursés à la commune par l'assurance responsabilité civile des parents. L'assureur ne devrait-il pas laisser à la charge des parents une franchise financière, afin de les responsabiliser et les inciter à surveiller davantage leurs enfants ? Aux députés et sénateurs de le décider.

pour la liste «du Présent au Futur»

Marc DANNER · drmdanner@orange.fr

Réponse à la parole de l'opposition « Du PRÉSENT au FUTUR » DNI N° 40 octobre - décembre 2023

La suppression d'une noue dans le lotissement "MALTERIE" ne présente aucune influence sur l'apport d'eaux pluviales vers le réseau d'assainissement se situant en aval. La gestion de ces eaux en cas de fortes pluies se fait par stockage et régulation à l'aide de deux régulateurs de débit. Aucune incidence donc sur le dimensionnement du réseau de la route de Haguenau. La suppression des noues en question apporte vraiment un certain confort en matière d'entretien, de sécurité et de prolifération d'insectes.

Concernant les travaux importants prévus route de Haguenau, il faut noter qu'ils ont pour objectif d'atteindre la conformité réglementaire du système d'assainissement et la réduction des surverses au milieu naturel. Ils ont été définis par une modélisation hydraulique. Le bassin de pollution de 1200 m³ en cours de construction « capturera » les premiers effluents chargés de rinçage de notre réseau lors des événements pluvieux, et surversera lors des fortes pluies les eaux excédentaires décantées et diluées vers la Moder.



LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME

CYCLISTES EN ZONE 30



Le développement des infrastructures cyclables est devenu un enjeu majeur dans nos villes et nos espaces urbains. Ainsi en ville, les rues limitées à 30 km/h pour les véhicules, peuvent être empruntées dans les deux sens par les cyclistes, les conducteurs de cyclomobiles légers et les conducteurs d'engins de déplacement personnels motorisés, même en cas de sens interdit. La circulation en double sens permet à ces conducteurs de bénéficier d'une meilleure visibilité, d'éviter les grands axes de circulation, et de simplifier les itinéraires. Toutefois, en fonction de la configuration des rues qui serait susceptible de créer une situation de danger pour les cyclistes, (rue étroite, virage), la règle du sens-interdit reste valable pour tous les usagers.

Ainsi, à INGWILLER, seules deux zones 30 en sens unique permettent aux cyclistes de circuler à contresens, en sécurité. Le centre-ville, (Rues du Général GOUREAU et du Maréchal FOCH) et la Rue des Écoles. Pour ces rues-ci, un affichage règlementaire sera mis en place pour informer l'ensemble des usagers. Pour les autres rues en zone 30 en sens unique, la règle du sens interdit reste valable pour tous.

STATIONNEMENT

Des emplacements de stationnement ont été créés dans la Rue du Moulin VOLLACH, afin de permettre aux piétons d'évoluer en toute sécurité sur les trottoirs. Le confort d'avoir sa voiture à proximité de son domicile pousse encore certains conducteurs à se stationner totalement sur les trottoirs, obligeant les piétons à évoluer sur l'axe de circulation. Nous rappelons que le stationnement sur un trottoir est passible d'une amende de 135 Euros.

Il est à noter également, que depuis la création de ces places de stationnement, la vitesse moyenne des véhicules circulant dans cette rue a baissé, et qu'aucun véhicule stationné dans les cases prévues, n'a été dégradé ou impliqué dans un accident. D'autre part, ces places sont ouvertes à tout conducteur et ne sont en aucun cas privées, même si elles sont situées devant votre propriété.



LES BRÈVES DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES HANAU LA PETITE PIERRE

Maison de l'intercommunalité - 10 route d'Obermodern - 67330 Bouxwiller
Tél. 03 88 71 31 79 - Mél : accueil@hanau-lapetitepierre.alsace

20
TERRE
DE JEUX
24



VIVRE LES JEUX PARTOUT EN FRANCE

TERRE DE JEUX 2024

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. Afin que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition et qu'une dynamique se crée dès aujourd'hui dans tous les territoires, le label Terre de Jeux 2024 a été mis en place. La Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre a obtenu ce label.

Les collectivités labellisées Terre de jeux 2024 s'engagent à développer des actions pour promouvoir le sport et les Jeux Olympiques auprès de leurs habitants, dans le respect de la charte Olympique et de la charte Ethique de Paris 2024. Hanau-La Petite Pierre fait partie des 3.500 entités françaises labélisées.

Les trois grands objectifs du label :

La célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux :

- L'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ;
- Favoriser la découverte des activités sportives tout au long de

l'année,

- Favoriser le développement du sport-santé dans notre territoire,
- Faire du sport un moteur de valorisation de notre territoire et de développement économique,
- L'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

En 2024, notre service Animation jeunesse et sport va organiser différentes activités sportives, comme le Pumptrack et d'autres disciplines présente aux JO notamment lors des programmes proposés durant les périodes de vacances scolaires et les mercredis après-midi.

La Communauté de Communes à la chance de rejoindre une grande aventure, qui promeut le sport pour tous, les valeurs de l'olympisme et la solidarité entre les différents acteurs sportifs locaux. Nous invitons toutes les associations du territoire qui souhaitent s'impliquer à nous rejoindre dans cette belle aventure.



LE PLUS GRAND PUMPTRACK EXTÉRIEUR DU BAS-RHIN À BOUXWILLER !

Le pumptrack, situé à Bouxwiller, a ouvert au public le 21 octobre dernier. Initié par la Communauté de Communes, ce tout nouvel équipement est accessible aux amateurs de vélos, de BMX, de trottinettes et de rollers.

Un pumptrack est un parcours en boucle fermée constitué de bosses consécutives et de virages relevés ouvert à tous les amateurs d'engins roulants sans moteur (VTT, BMX, skateboard, trottinettes, rollers et même les draisienne...) quel que soit leur âge.

Celui de Bouxwiller comprend 3 circuits de niveaux différents :

- le parcours vert de 72m de longueur pour les débutants et les plus jeunes (draisienne),
- le parcours bleu de 220 m de longueur pour les pratiquants intermédiaires,
- le parcours rouge de 128m de longueur pour les confirmés.

Les objectifs de cet aménagement sont multiples :

- Répondre à la demande croissante des jeunes du territoire pour qui le vélo suscite un nouvel engouement en encadrant et sécurisant cette pratique,
- Accroître l'offre sportive gratuite et accessible à tous (corriger les inégalités d'accès au sport...),
- Fédérer les associations et leurs bénévoles autour d'une pratique et d'un lieu commun,
- Offrir un point de captation de jeunes adhérents et futurs bénévoles aux différentes associations,
- Créer un site support ludique et pédagogique pour les écoles,

le pôle jeunesse et sport de la Communauté de Communes et permettre à de nouvelles associations sportives de se constituer,

- Créer un lieu de rencontres et d'interactions,
- Favoriser la pratique cyclable et l'émergence d'une culture vélo sur le territoire en lien avec le schéma directeur cyclable que la Communauté de Communes vient d'approuver.
- L'équipement est propice au développement des habilités motrices dès le plus jeune âge.

Un équipement à faire vivre

Deux associations locales (Les Petites Pédales et Trail Shepherd) animent le site et y proposent des animations. Le service animation jeunesse de la Communauté de Communes utilise également l'équipement en organisant des séances d'initiation.

Infos pratiques :

Port du casque obligatoire. Le port d'équipements de protection individuelle est fortement conseillé.

Les enfants de moins de 12 ans doivent être sous la surveillance d'un adulte.

L'accès au pumptrack est gratuit. Les horaires d'ouverture varient en fonction de la saison.

A consulter sur notre site : www.hanau-lapetitepierre.alsace

SOYEZ INFORMÉS INSTANTANÉMENT GRÂCE À L'APPLICATION CITYKOMI®

Soucieuse de vous informer sur ce qu'il se passe sur notre territoire de Hanau-La Petite Pierre, la Communauté de Communes a déployé Citykomi®, votre nouveau service d'information en temps réel.

Citykomi®, c'est l'application mobile qui vous permet de recevoir les actualités et les alertes directement sur votre smartphone ou votre tablette. Un événement à venir ? Une actualité ? Une alerte météo ? Ne cherchez plus ces informations, avec Citykomi® vous êtes averti immédiatement !

Télécharger notre application gratuite sur Apple Store ou sur Google Play.



INFORMATIONS SMICTOM

QUELLES SONT LES SOLUTIONS POUR TRIER MES BIODECHETS ?

LE TRI DES DECHETS, C'EST OBLIGATOIRE EN 2024 ?

La loi AGECE impose aux collectivités de mettre en place une solution de tri à la source des déchets alimentaires au 1er janvier 2024. Ainsi, chaque citoyen aura la possibilité de ne plus jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS PROPOSEES PAR LE SMICTOM ALORS ?

Aujourd'hui, 3 solutions s'offrent à vous selon votre lieu de résidence.

J'AI DEJA UN COMPOSTEUR, EST-CE QUE JE DOIS PLUTOT METTRE MES DECHETS DANS UNE BORNE ?

Mais non ! Poursuivez votre démarche, le compostage à domicile est le tri le plus vertueux. Sachez que le Smictom peut vous accompagner dans la pratique du compostage (mise à disposition de broyat en déchèterie, conseils, formations, lettre d'information et vente de composteurs en bois à prix exceptionnel).

COMMENT GERER MES BIODECHETS SANS NUISANCE A LA MAISON ?

Si vous possédez un jardin, le Smictom vous propose des composteurs à tarifs préférentiels (40€ le bac de 300L et 50€ le bac de 600L à compter du 1er janvier 2024) et subventionne à hauteur de 30€ l'achat d'un lombricomposteur, plus particulièrement adapté en appartement.

Si votre commune a opté pour les placettes de compostage, vous pouvez y déposer vos biodéchets, mais également profiter du compost que vous avez produit !

Enfin, si vous résidez dans un quartier avec des habitats collectifs, des points d'apport volontaire (ou « bornes ») vous permettent de déposer vos biodéchets. Ils seront envoyés en usine de méthanisation pour créer de l'énergie.

Pour connaître la localisation des bornes et des placettes, rendez-vous sur le site du Smictom !

La gestion des biodéchets peut demander un temps d'adaptation. Bioseau, corbeille, petit sac, seau, vous pouvez choisir le contenant le plus adapté pour vous, vos usages et selon la place dans votre cuisine.

Pour limiter les nuisances éventuelles à la maison, voici quelques astuces :

- Penser bien à couvrir les déchets, refermer le couvercle du bioseau par exemple, après chaque dépôt et, si possible, l'entreposer dans un placard (sous l'évier par exemple)
- Vous pouvez mettre un peu de bicarbonate de soude au fond de votre seau pour limiter les éventuelles odeurs.
- Ne pas stocker très longtemps les biodéchets. En période de chaleur, ramener plus fréquemment le sac à la borne/placette/composteur, notamment s'il y a des quantités importantes de restes de fruits ou de viande, qui attirent plus facilement les mouches. Les bornes et placettes sont accessibles 7j/7 et 24h/24.
- Si vous choisissez de stocker les biodéchets dans un sac plastique, il faudra bien penser à le jeter dans le bac de tri. Les sacs kraft et biodégradables sont acceptés uniquement dans les bornes, et pas dans les placettes de compostage.

Des sacs kraft, au tarif de 2€ les 50 sont disponibles au Smictom et dans chaque déchèterie fixe.

LA VIE À INGWILLER

RETOURS SUR IMAGES

CONCERT VIZ TRIO



COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE



SOIRÉE HUTZEL'S CABARET



CONFÉRENCE PARIS DAKAR



MARCHÉ DE L'AVENT



DÉFILÉ DE LA ST MARTIN



SPECTACLE ITINÉRANT DE NOËL



LA VIE À INGWILLER

ETAT CIVIL

ANNIVERSAIRES

JANVIER – FÉVRIER – MARS 2024

8 janvier	MULLER née OEIL Berthe, 95 ans
21 janvier	JAEGGY née DIETENBECK Alice, 97 ans
22 janvier	MULLER née HILDENBRAND Doris, 90 ans
28 janvier	METZ née VOGT Colette, 90 ans
1er février	JUD André, 90 ans
3 février	STUTZMANN René, 90 ans
5 février	MULLER Gérard, 90 ans
17 février	RIEHL René, 91 ans
20 février	FISCHBACH née MOG Mathilde, 97 ans
24 février	D'ANGELO née BUCHY Yvonne, 92 ans
28 février	JUD née REISER Marie, 91 ans
28 février	GLOCKMANN Detlef, 90 ans
4 mars	FROHN née MUNSCH Yvonne, 92 ans
17 mars	ROESSER Henri, 92 ans
19 mars	PHILIPPON née MAAS Jacqueline, 98 ans
22 mars	LEICHTWEISS Roland, 90 ans
24 mars	GEYER née OTTENWELTER Jacqueline, 92 ans

DÉCÈS

JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE 2023

GEYER Jean-Jacques
8 juillet 2023 · 64 ans
EHRMANN née DOLLER Marie
17 juillet 2023 · 94 ans
ROTH née GRUENER Frida
12 août 2023 · 82 ans
GEYER née HERTRICH Olga
20 août 2023 · 89 ans
TIMIS Catalin
3 septembre 2023 · 37 ans
JUD née SCHWARTZ Lucie
12 septembre 2023 · 91 ans
NOURI Daniel
12 septembre 2023 · 65 ans
SCHWEBEL Gérard
20 septembre 2023 · 87 ans
SIMON René
21 septembre 2023 · 91 ans

NAISSANCES

JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE 2023

AZAL Eren	8 juillet 2023
BORY Prudence	29 juillet 2023
GUTFRIED Céleste	30 juillet 2023
WINKLER Adrien	26 août 2023
SEVIG Meliha	30 août 2023
STEBLER HERBST Mattéo	1 ^{er} septembre 2023
STEBLER HERBST Thiago	1 ^{er} septembre 2023
CHARRON Issa	26 septembre 2023

MARIAGES

OCTOBRE – NOVEMBRE
DECEMBRE 2023

21 octobre
Louis FUTTERER et Suzanne FORTMANN
9 novembre
Stéphane CAZAUX et Sophie JUNG

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

SAMEDI 6 JANVIER

Galette des rois œcuménique

après-midi conviviale à partir de 14h à l'Espace socioculturel (rue de la gare) – sur inscription

DIMANCHE 07 JANVIER

Sortie journée Soucht

départ Colonne maison forestière – repas couscous avec le CV guide Jean-Marc METZGER 07 86 35 02 75

LUNDI 8 JANVIER

Sortie aux Thermes Caracalla ou shopping à Baden-Baden

avec le club TLL. Renseignements au 06 76 35 53 80

MARDI 9 JANVIER

Après-midi Jeux de société et galette des rois

avec le club TLL à partir de 14h à l'Escale (ancienne gare)
Renseignements au 07 88 16 63 09

VENREDI 12 JANVIER

Sortie ½ journée Erckartswiller-Englishberg-Sparsbach

avec le CV guide JC Hetzel 07 70 67 30 43

DIMANCHE 14 JANVIER

Randonnée de 9h à 12h00 avec le CV

Départ au Chalet - Vin chaud offert
guide JM Krener 07 81 72 39 20

MARDI 16 JANVIER

Réunion du Club Lecture

à 14h30 à l'ESCALE / Gare - organisé par le Club TLL
Renseignements au 06 25 57 15 34

VENREDI 19 JANVIER

Sortie journée Haselbourg - restaurant

Départ parking plan incliné avec le CV
guide Roby Zimmermann 03 88 89 49 67

SAMEDI 20 JANVIER

Vente de vêtements et accessoires de seconde main au P'tit Déclic-Ressourcerie

De 9h à 16h à l'Escale (ancienne gare)

Nuit de la Lecture Diverses animations à la bibliothèque

Renseignements peuvent être pris à la bibliothèque lors des ouvertures

DIMANCHE 21 JANVIER

Tournoi futsal jeunes U13

organisé par l'ASI au gymnase d'Ingwiller

MARDI 23 JANVIER

Après-midi Jeux de société et goûter avec le club TLL

à partir de 14h à l'Escale (ancienne gare)
Renseignements au 07 88 16 63 09

VENREDI 26 JANVIER

Sortie ½ journée Neuwiller – Herrenstein

avec le CV guide D Courtadon 06 87 64 05 73

DIMANCHE 28 JANVIER

Tournoi futsal jeunes U11 organisé par l'ASI

au gymnase d'Ingwiller



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

FÉVRIER

JEUDI 1 FÉVRIER

Sortie journée Wimmenau – Reipertswiller

Chalet CV) Rest.Baেকেoffe avec le CV

guide JC Hetzel 07 70 67 30 43

VENDREDI 2 FÉVRIER

Assemblée générale du CV

à 19h00 au Chalet

DIMANCHE 4 FÉVRIER

Repas Baেকেoffe organisé par la paroisse protestante

à partir de 11h30 à l'espace socioculturel (rue de la gare)

sur inscription

DIMANCHE 4 FÉVRIER

Tournoi futsal jeunes U9 organisé par l'ASI

au gymnase d'Ingwiller

LUNDI 5 FÉVRIER

Sortie aux Thermes Caracalla ou shopping à Baden-Baden

avec le club TLL. Renseignements au 06 76 35 53 80

VENDREDI 9 FÉVRIER

Sortie ½ journée Sparsbach - Weiterswiller avec le CV

guide D Courtadon 06 87 64 05 73

DIMANCHE 11 FÉVRIER

Randonnée de 9h à 12h00 avec le CV

Départ au Chalet guide JM Krener 07 81 72 39 20

MARDI 13 FÉVRIER

Après-midi Jeux de société et beignets avec le club TLL

à partir de 14h à l'Escale (ancienne gare)

Renseignements au 07 88 16 63 09

MARDI 13 FÉVRIER

Sortie journée Lichtenberg

restaurant «Grumbereknepfle» avec le CV

guide Roby Zimmermann 03 88 89 49 67

MERCREDI 14 FÉVRIER

Sortie au Royal Palace à Kirrwiller avec le Club TLL

(à confirmer) Renseignements au 06 76 35 53 80

SAMEDI 17 FÉVRIER

Vente de vêtements et accessoires de seconde main au P'tit Déclic-Ressourcerie

De 9h à 16h à l'Escale (ancienne gare)

VENDREDI 23 FÉVRIER

Sortie ½ journée La Petite Pierre avec le CV

guide F Sohn 06 70 76 78 67

DIMANCHE 25 FÉVRIER

Après-midi balade familiale avec le CV

Départ au chalet à 14h Renseignements

au 06 63 64 45 38

MARDI 27 FÉVRIER

Conférence avec présentation du livre "Summerlied, l'Alsace en musique" Par J. Schleef et A. Weber

à l'espace socioculturel (rue de la gare) à 14h15 et 20h



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MARS

VENREDI 1 MARS

Sortie journée Lemberg – restaurant- avec le CV
guide Roby Zimmermann 03 88 89 49 67

LUNDI 4 MARS

**Sortie aux Thermes Caracalla
ou shopping à Baden-Baden avec le club TLL.**
Renseignements au 06 76 35 53 80

VENREDI 8 MARS

**Sortie ½ journée Weinbourg Tour du Clocher
avec le CV** guide JG Sohn 06 09 98 74 28

DIMANCHE 10 MARS

Randonnée de 9h à 12h00 avec le CV
Départ au Chalet guide W Reinhardt 06 76 34 44 07

DIMANCHE 10 MARS

Concert « Cuivres et Sax's » donné par l'ensemble
de cuivres les « Schlembe Blech » de la Musique
Municipale d'Ingwiller et **le quatuor de saxophones**
«les Sax's de Boux » à 16h00 à l'Espace socioculturel
- Entrée libre – Plateau

MARDI 12 MARS

**Après-midi Jeux de société et goûter
avec le club TLL** à partir de 14h à l'Escale (ancienne
gare) Renseignements au 07 88 16 63 09

MARDI 12 MARS

**Assemblée générale de l'Association
« Le P'tit Déclic - Ressourcerie »**
à 20h à l'Escale (ancienne gare)

VENREDI 15 MARS

**Sortie journée Neuwiller - Oberhof – Rest.
Dossenheim - avec le CV** Guide Jean-Marc
METZGER 07 86 35 02 75

SAMEDI 16 MARS

**Vente de vêtements et accessoires de seconde
main au P'tit Déclic-Ressourcerie** De 9h à 16h à
l'Escale (ancienne gare)

DIMANCHE 17 MARS

**Repas « d'Hiver » organisé par l'Union Paroissiale
Ste Madeleine** à l'Espace socio-culturel à partir
de 11h30 Réservation auprès de Mme OSSWALD
M-Rose 06 86 21 79 19

MARDI 19 MARS

**Réunion du Club Lecture à 14h30 à l'ESCALE /
Gare - organisé par le Club TLL**
Renseignements au 06 25 57 15 34
Stammtisch organisé par la municipalité
à 20h à l'Espace socio-culturel

VENREDI 22 MARS

**Sortie ½ journée Pulverbruck
avec le CV** guide G Knauer 06 85 25 64 25

VENREDI 22 MARS

L'AMAP (collectif potager) invite à un AMAPéRO
de 18h30 à 19h30 Rue de la promenade à Ingwiller
(serres de l'Horticulture Bernhard)

SAMEDI 23 MARS

Journée marche nordique organisée par l'Ascadie
avec repas tiré du sac Mise à disposition limitée de
bâtons – Rens. Osswald Jennifer 06 81 67 11 93

MARDI 26 MARS

Sortie pédestre avec le Club TLL - renseignements
au 03 88 89 41 44

VENREDI 29 MARS

**Sortie journée Lichtenberg – repas tiré du sac au
Chalet avec le CV** guide JM Krener 07 81 72 39 20



INFORMATIONS PRATIQUES



Ingwiller

**EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !**
AVEC L'APPEL MOBILE CITYKOMI®



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires de rentrée :

- Tous les mercredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Tous les samedis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

PERMANENCE DE LA POLICE MUNICIPALE

89 rue du Gal Goureau

Mercredi de 13h30 à 14h30 • Samedi de 9h à 10h

Téléphone : 03 67 34 63 06 pendant les heures de permanence

Hors heures de permanence ou en cas d'absence de la Police municipale vous pouvez laisser une information sur le site

police.municipale@mairie-ingwiller.eu

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ- PASSEPORT

Attention à la date de validité de vos passeport et carte nationale d'identité car les délais de renouvellement peuvent atteindre 2 mois en raison des contraintes de biométrie. En France, la carte d'identité reste valable 5 ans après la date d'échéance. L'établissement de ces documents se fait exclusivement sur rendez-vous que vous prendrez sur le site de la mairie **www.mairie-ingwiller.eu**

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les samedis de 8h à 12h à La Halle et sur le parvis de l'église protestante. Vous y trouverez fruits, légumes, poulets (rôtis ou pas), œufs, fromages, huiles, fruits secs, miels, confitures, bretzels, boucherie-charcuterie, gibiers (viande et transformé), poissons, produits traiteur et spécialités italiennes.

BAR DU COIN À LA HALLE

Le Bar du Coin ouvre ses portes chaque samedi matin lors du marché hebdomadaire.. Les associations se font un plaisir de vous y accueillir tous les samedis matin.

DÉCHÈTERIE

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h (entrée jusqu'à 17h50)

Le samedi de 9h à 18h en continu (entrée jusqu'à 17h50)

Vous y trouverez toutes les informations relatives à la gestion des déchets ainsi que des sachets pour vos poubelles de biodéchets.

L'ESPACE FRANCE SERVICES

Géré par la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre, l'Espace France Services vous accueille **au rez-de-chaussé de la mairie**. Ce nouvel espace, gratuit et ouvert à tous, facilite l'accès des citoyens aux services publics et à leurs outils numériques

Espace France Services

85 rue du Général Goureau, 67340 Ingwiller

Tél 03 69 17 50 03

Email : franceservices@hanau-lapetitepierre.alsace

Horaires d'ouverture

- | | |
|------------|-------------------------------------|
| • lundi | Fermé |
| • mardi | de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 |
| • mercredi | de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 |
| • jeudi | de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 |
| • vendredi | de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 |
| • samedi | de 9h00 à 12h00 |

Suivez l'actualité de l'Espace France Services sur Facebook

facebook.com/FranceServicesHLPP

PERMANENCES UNIAT INGWILLER

les 2e – 3e et 4e mercredis du mois à l'Espace France Services

Mairie d'Ingwiller Uniquement sur RDV au 03 88 15 00 05 le matin du lundi au jeudi de 9h à 12h

POINT D'INFORMATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL HANAU-LA PETITE PIERRE

transféré à l'accueil de la mairie 85 rue du Gal Goureau

BUREAU DE POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

et le samedi de 9h à 12h

*Toute l'équipe
municipale
vous souhaite
de belles fêtes
de fin d'année*

